

Conseil d'école du mardi 15 octobre 2019

- 1) **Présentation de l'ensemble des membres du conseil d'école et compte-rendu de l'élection des parents d'élèves**
- 2) **Rôle du conseil d'école**

Le conseil d'école

Le conseil d'école est **une réunion institutionnelle** à laquelle sont consacrées **6 heures** dans l'année. Sont réunis à cette occasion les principaux acteurs de l'école. Sont abordés durant ces conseils toutes les questions intéressant la vie et le fonctionnement de l'école.

Le directeur de l'école préside le conseil d'école et envoie **un compte rendu à Madame l'inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Lodève**, en charge des écoles, Mme Gavignet-Rosette.

Tour de table des présents et signature de la feuille d'émargement

Sont donc réunis lors des conseils d'école les **enseignants** et **ATSEM**, les représentants des **parents d'élèves**, les représentants des **mairies** ainsi que la **Déleguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN)**.

Notre DDEN est Mme Quenardel, qui est excusée lors de ce 1^{er} conseil mais qui sera présente aux 2 conseils suivants. La DDEN assure un rôle **de médiateur et d'observateur** du fonctionnement global de l'école (sécurité, hygiène, locaux...). En toutes circonstances, elle fait valoir l'intérêt prioritaire de l'enfant sur le temps scolaire comme périscolaire.

Les directeurs des écoles de Bélarga et Tressan ont à nouveau décidé pour cette année de **fusionner leur conseil d'école** pour l'année scolaire et pour pouvoir considérer le RPI dans son ensemble. Vote du conseil à l'unanimité → *Signature de la demande conjointe*

Prochaines dates des conseils : 2^{ème} conseil le jeudi 6 février à Tressan

3^{ème} conseil le lundi 15 juin à Bélarga

Bilan des élections des parents d'élèves

VOTE BELARGA

Pourcentage de participation équivalent à 60.33%.

1 liste s'est présentée.

VOTE TRESSAN

Pourcentage de participation équivalent à 66%.

1 liste s'est présentée.

3) Bilan de rentrée (classes, effectifs et répartition)

Effectifs :

17 PS, 8 MS, 10 GS, 19 CP, 13 CE1, 11 CE2, 17 CM1, 17 CM2 soit 112 élèves

2 nouvelles arrivées après les vacances de Toussaint : 1 PS 1 MS

1 passage anticipé de MS à GS après Toussaint, 1 passage de CP à Tressan à CP à Bélarga

Répartition (après Toussaint) :

PS - MS = 26 (Mme HERO)

GS - CP = 21 (Mme DJUROVIC et Mme TOULOUSE)

CP - CE1 = 22 (M. VOISIN)

CE2 - CM1 = 21 (M. BORT)

CM1 - CM2 = 24 (Mme MANCA)

Effectifs stables par rapport à l'an dernier.

4) Modification du règlement intérieur de l'école et vote

Ce 1^{er} conseil d'école est l'occasion de voter et de valider le règlement intérieur de l'école pour cette nouvelle année scolaire.

Le règlement intérieur reprend le règlement intérieur départemental.

Peu de changements à prévoir par rapport au règlement de l'an passé, mais des modifications nécessaires :

La scolarité devient obligatoire pour les élèves de maternelle.

En cas d'absence d'un enfant, nous demandons à être prévenu en amont par le cahier de liaison ou que les parents appellent avant 10h pour signaler l'absence le matin même.

Le nouveau règlement intérieur a été voté à l'unanimité. Ce dernier sera donc effectif jusqu'au 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021.

5) Sécurité dans les écoles

Le **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est un document qui recense les **risques majeurs** auxquels les écoles sont exposées et prévoit la conduite à tenir pour chaque personnel de l'école en cas d'évacuation ou de confinement. Chaque école élabore son PPMS et le réactualise en conseil de maîtres en début d'année.

Deux procédures à mettre en place : l'évacuation (risque incendie)

le confinement (risque attentat ET risque inondation)

Les directeurs ont reçu un planning des exercices de sécurité à réaliser au cours de l'année. 5 exercices vont être réalisés.

A Bélarga, depuis le début de l'année, nous avons réalisé un exercice incendie (le 30 septembre) et un exercice inondation (le 14 octobre).

A Tressan, deux exercices incendie ont été réalisés le 26 septembre et 8 octobre (2 bâtiments différents). Un exercice inondation a été réalisé le 14 octobre.

Présentation du RSST et des fiches réflexes aux membres du conseil.

6) Les projets de l'année

Au sein du RPI

Journée de la laïcité : Un élément commun sera présenté dans toutes les classes (visionnage d'un court-métrage ou lecture d'un album en lien avec le vivre ensemble, la laïcité). Il sera suivi d'un travail artistique. L'équipe enseignante se réunit à la rentrée pour préciser le projet. A Bélarga, nous sommes en réflexion sur une journée d'échanges intergénérationnels entre les jeunes et les anciens du village.

Spectacle Noël

Nous avons à Bélarga et à Tressan choisi d'offrir aux classes un spectacle de Noël avec le budget alloué par les mairies (6 euros par enfant).

Bélarga : une demande a été déposée au théâtre du Somnambule à Gignac.

Tressan : Le spectacle est encore en recherche.

Marché de Printemps : Mardi 17 mars 2020 à Bélarga.

Vente d'objets et de nourriture + chants des classes.

Humanitaire (Partenariat avec l'association DENRO qui construit une école au Burkina Faso). Séances en classe au retour des vacances de Toussaint. M. VOISIN fera le retour de son expérience là-bas, un film est en cours de préparation. Nouvelle collecte humanitaire en 2020 ! On vous reprecisera ce que l'on prend !

→ *Les parents d'élèves sont en demande d'un moment de retour sur ce partenariat.*

→ *Un moment convivial à l'école va donc être organisé au moment du début de la nouvelle collecte... Présentation plus détaillée du partenariat. Présentation du film notamment.*

Exposition de fin d'année : Comme tous les ans, organisation d'une exposition d'arts visuels basée sur 5 thèmes. Elle sera organisée le samedi 27 juin à la salle de Bélarga (qui est déjà réservée). L'exposition pourra être couplée avec une kermesse organisée avec les parents d'élèves.

Le jour le plus long : semaine des courts métrages prévue vers le mois de mars.

A Bélarga

Organisation d'une classe verte en cours (rappel 1 année cycle piscine, 2 années classe de découverte et ainsi de suite) : devis en cours de réalisation (2 classes ou 3 classes).

Les parents d'élèves précisent qu'ils sont en attente d'un rendez-vous à la communauté de communes pour évoquer la difficultés pour les écoles du RPI à bénéficier de cycles Natation

(pas de piscine dans notre communauté de communes donc nous payons plein pot les trajets en bus, les entrées à Clermont ou encore les maîtres-nageurs...) alors que la natation fait partie des enseignements obligatoires et que le village est traversé par l'Hérault (des dizaines et des dizaines de noyades chaque année...).

Sortie musée de Lodève (2 classes : CP/CE1 et CM1/CM2). Date à préciser.

Sortie fouille archéologique à Aniane (2 classes : CP/CE1 et CE2/CM1). Date à préciser.

Projets en lien avec la bibliothèque :

- « Tapatoulu » et intervention d'un auteur dans 2 classes (CE2/CM1 et CM1/CM2)
- Intervention d'un conteur avec la classe des CM1/CM2
- Semaine de l'éloquence (intervention à l'école le 5 décembre)

Fréquentation de la **bibliothèque municipale** tous les 15 jours.

Co-intervention d'une professeur d'anglais néo-zélandaise avec les enseignants à la rentrée de Toussaint pendant 3 semaines.

Liaison CM2-6ème : projet à venir pour renforcer le lien entre école et collège.

A Tressan

Fréquentation de la **bibliothèque municipale**

GS-CP : Expérimentation du prêt de livres à la maison

Petits projets au sein même des classes (cuisine, arts...)

La semaine du goût : activités spéciales sur cette semaine en lien avec le goût et les couleurs. Chaque journée de la semaine, une couleur a été choisie et travaillée. Chaque journée, les élèves ont participé à des ateliers de cuisine (confection gâteau, compote, salade de fruits...)

Projet musique : L'école de Tressan a été choisie pour bénéficier de l'intervention d'une DUMISTE 1 fois par semaine durant plusieurs mois. Ces interventions auront lieu sur la 2^{ème} partie de l'année, en partenariat avec l'école de musique de Gignac.

7) **Budget des écoles**

Les finances de l'école sont gérées par l'OCCE (Office Central de la Coopérative scolaire). Chaque année, un bilan doit être fourni.

Nous commençons cette année scolaire avec **2 992.02 euros**.

Premières rentrées :

Cotisations facultatives des parents : **565 euros**

A venir pour cette période : les photos de classe.

Premières dépenses importantes : Adhésion OCCE : **246.62 euros**

8) Demandes aux mairies, travaux.

Bélarga : enlever les bureaux cassés.

Le reste des travaux demandés a été réalisé au cours de la période.

Tressan : pas de demandes particulières.

Merci aux mairies pour leur réactivité face à nos demandes.

9) Questions diverses des parents

A la journée de pré-rentrée, serait-il possible d'afficher les listes de répartition des élèves des 2 écoles dans chaque village?

Réponse enseignants : oui, sans soucis.

Afin de permettre une rentrée en douceur pour nos enfants et pour le corps enseignant, serait-il possible d'envisager une rentrée décalée pour les PS?

Réponse enseignants : Cela sera mis en place si possible l'an prochain. Cette année, cela a été compliqué à mettre en oeuvre car Mme HERO est arrivé sur le poste en septembre. La scolarité devenant obligatoire pour les maternelles, il aurait fallu anticiper en juin pour demander des autorisations hiérarchiques pour mettre en place cette rentrée décalée.

En vue de l'augmentation des habitants de Tressan et de Bélarga, qu'avez-vous envisagé pour répondre à l'augmentation des effectifs du RPI?

Réponse mairie : Nous aviserons en fonction de l'évolution des effectifs.

Serait-il possible de remettre l'ENT en place (blog des maternelles) ?

Réponse enseignants : la mise en place du blog est trop chronophage, Mme HERO ayant déjà la direction de l'école à gérer sans l'avoir demandé.

A l'école de Bélarga, les verrous des toilettes sont sans cesse détériorés. Est-il possible d'envisager une solution durable car les élèves se retiennent faute de pouvoir faire leurs besoins dans la sérénité?

Réponse mairie : les verrous ayant déjà été changés 2 fois depuis début septembre, la mairie ne veut plus les changer. Les enfants iront aux toilettes avec un camarade qui surveillera la porte. Une réunion entre la mairie et les représentants des parents d'élèves aura lieu pour aborder les problèmes rencontrés par le péri-scolaire.